

## Présentation de la formation :

# Création d'entreprise de télé pilote de drone.

**DESCRIPTION** 

La formation création d'entreprise télé pilote de drone représente la norme minimale des professionnels et particulier qui souhaitent utiliser le drone soit selon la règlementation en vigueur.

**OBJECTIFS** 

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Piloter d'un aéronef motorisé.
- Adapter leur pilotage en fonction de la législation en vigueur (législation du 18 Mai 2018).
- D'effectuer des missions de prise de vue aérienne dans le cadre d'une activité de télé pilote drone professionnel.

PRÉ-REQUIS

Un questionnaire à choix multiples (QCM), devra être complété au préalable, pour valider l'inscription du stagiaire à la présente formation, ainsi que pour jauger les connaissances des différents candidats.

DURÉE

La durée de ce programme est de 35h données sur une période de 5 jours. Horaires journaliers 9h/17h

MODALITE D'ORGANISATION

Alternance d'apports théoriques (avec des projections écran Powerpoint), et d'exercices pratiques en conditions réelles des stagiaires (en extérieur, sur terrain privé). Possibilité d'utiliser un simulateur. La chronologie de la formation est susceptible d'évoluer suivant les conditions climatiques rencontrées.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroulera dans la région de Marseille, ou le cas échéant sur site client.

PROFIL DES INSTRUCTEURS

La formation sera dispensée par des formateurs ayant au minimum 2 ans d'exercice en tant que télé pilote drone, ainsi que 2 ans minimum d'existence en tant qu'exploitant. Pour plus d'information : <a href="https://www.asclepios-securite.com/about-us.html">https://www.asclepios-securite.com/about-us.html</a>

ÉVALUATION

Au terme de la formation, les participants sont soumis à un examen comportant 50 questions à choix multiples. La note de passage pour obtenir l'attestation de formation est de 70% avec la possibilité de repasser la théorie à distance. Une évaluation des gestes techniques se fait tout au long du cours. La liste des gestes pratiques est incluse dans le plan de cours de l'instructeur.

**MOYENS TECHNIQUES** 

Alternance d'apports théoriques (avec des projections écran Powerpoint), et d'exercices pratiques en conditions réelles des stagiaires (en extérieur, sur terrain privé). Possibilité d'utiliser un simulateur. La chronologie de la formation est susceptible d'évoluer suivant les conditions climatiques rencontrées.

PRIX

Le coût de la formation est de 2190 euros nets de taxe (tarif particulier), tarif à la demande pour les entreprises et affiliés. Une attestation de passage de la formation sera remise aux intéressés.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions à la formation doivent être réalisées un mois avant le début de la formation (délai de rétractation inclus).

CONTACT

Pour tout complément d'informations : m.pichot@asclepios-securite.com ou +33(0)6 77 33 03 06.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

1

CERTIFICATION

Néant

Taux d'obtention depuis-2020 : 100%

**EQUIVALENCE ET PASSERELLES** 

Néant

Mise à jour 24/03/2023

Asclépios sécurité SAS au capital de 1 500€, 06 Impasse des Chênes, 30540 MILHAUD

Téléphone : 06 77 33 03 06 − Courriel : infos@asclepios-securite.com

Téléphone : 06 77 33 03 06 – Courriel : infos@asclepios-securite.com

Prestataire de formation - déclaration d'activité enregistrée sous le n° 76300463330 auprès du préfet de région Occitanie

SIRET 884 812 686 00019 – N° TVA Intr. FR 90 884812686

#### CONTENU DU COURS

## Jour 1 Introduction et présentation de la semaine :

- Présentation de la société
- Questionnaire
- Historique et définition du drone
- Législation

#### Les différents scénarios .

## Les documents à posséder en tant qu'exploitant.

#### Module extérieur :

- Réglage de base du drone
- Check liste de vol
- Décollages / atterrissages
- Trajectoires rectilignes / carrés simples

## Jour 2 Module théorie :

- La législation
- Les différents scénarios
- Les documents à posséder en tant qu'exploitant

#### Module extérieur :

- Exercice de spatialisation
- Les premiers virages souples (utilisation du ROLL/YAW)
- Retour avec perte des repères visuels
- Atterrissages de précisions.

## Jour 3 Module théorie :

- Les différents organes d'un drone
- Principes de base du vol aérologie
- Mécanique de base du vol

## Module extérieur :

- Contrôle et utilisation des fonctionnalités IOC, Failsafe
- Figures complexes (8 par exemple, technique pour POI en mode manuel)
- Check liste en cas de crash
- Problèmes des inversions de commande (vol retour de face)

## Jour 4 Module théorie :

- Les cartes aéronautiques
- Météorologie

## Module extérieur :

- Les élévations à vitesse constante et linéaire
- La prise de vue en ATTI et pas en GPS (utilisation des trims)
- Technique d'évitement d'urgence

## Jour 5 Module théorie :

- Météorologie (suite)
- Utilisation des NOTAM
- Introduction au MAP
- Corrections du questionnaire initial
- Questions / réponses

#### Module extérieur :

- Techniques de désorientation avec pertes des repères et retour sol
- Évaluation des candidats Obtention DNC
- Film avec double commande et récupération des rushs par les élèves